

Procès-verbal de l'assemblée générale de quartier du 7 juin 2014

Heure : 14h30 → 15h30

Lieu : Antenne de quartier, rue de Liverpool 65

Ordre du jour :

1. Présentation du programme approuvé par la Région et de l'état d'avancement des différents projets ;
2. Appel à candidature pour la Commission de quartier ;
3. Information sur le budget participatif ;
4. Information sur « Compas en santé ».

Compte-rendu

Introduction

L'assemblée générale de quartier commence un peu plus d'une heure après l'inauguration des nouveaux aménagements de la plaine de Liverpool (projet réalisé dans le cadre du contrat de quartier Lemmens). Une vingtaine de citoyens assistent à l'assemblée.

Le chef de projet précise tout d'abord que sa fonction consiste à informer et à coordonner les acteurs qui interviennent dans le programme. Ce n'est pas lui qui décide de son contenu.

Pour rappel, le but d'un contrat de quartier est d'améliorer un périmètre déterminé sur le plan physique (bâtiments, voiries, parc...) et socio-économique (activités sportives, formation, emploi...). Le contrat de Quartier Durable Compas est financé par la Région de Bruxelles-Capitale (75 %), Beliris¹ (21 %) et la Commune d'Anderlecht (4 %).

L'année passée a été consacrée à l'élaboration du dossier de base. La mission a été confiée au Collectif ipé en association momentanée avec BUUR. Le programme de revitalisation a été réalisé en partenariat avec la Région, la Commune, les habitants et les autres acteurs locaux. La phase opérationnelle a débuté en janvier 2014 et se terminera en décembre 2017. On dispose de deux années en plus pour terminer les projets immobiliers. Notons toutefois que les travaux doivent être commandés à la fin de la phase opérationnelle.

Le périmètre est compris entre les abattoirs à l'ouest, la limite communale au nord, l'école des Arts et Métiers ainsi que le boulevard Poincaré à l'est et la chaussée de Mons au sud sauf dans la partie occidentale où le périmètre reprend quatre îlots situés entre la chaussée de Mons et la gare du midi (rue Bissé, rue Memling, rue Gheude...).

1 Beliris est un organisme issu de l'accord de coopération économique du 15 septembre 1993 passé entre le pouvoir fédéral belge et la Région de Bruxelles-Capitale. Son objectif d'élargir les moyens mis à disposition de la capitale pour développer et promouvoir son rôle de capitale nationale et européenne

Il ne faut pas confondre périmètre du contrat de Quartier Durable Compas et périmètre de préemption. Ce dernier est plus restreint et confère aux institutions actives dans le domaine du logement et de la rénovation urbaine (Citydev, SLRB, Commune...) un droit de priorité pour l'achat d'un bien. L'institution qui dispose de ce droit peut donc, à prix égal, acquérir un immeuble par priorité par rapport à un autre acquéreur.

Présentation du programme approuvé par la Région et de l'état d'avancement des différents projets

A. Le premier pôle d'intervention est l'îlot compris entre les rues de Liverpool, du Chimiste, des Mégissiers et Heyvaert. Un site de près de 4000 m² n'y est plus utilisé depuis que l'imprimerie De Smedt a déménagé. L'idée est de rénover la partie nord et puis de la convertir en équipement socio-culturel pour les jeunes. La partie centrale sera démolie et réaménagée en parc. La partie sud sera démolie également puis rebâtie afin d'y créer des logements et/ou des locaux pour entreprises. Qui fait quoi? Citydev achète le terrain avec de l'argent Beliris, garde la partie sud pour y développer de nouveaux bâtiments, met la partie centrale à disposition de Bruxelles Environnement et la partie nord à disposition de la Commune. Dans cette opération, le contrat de quartier finance seulement la rénovation de la partie Nord. Où en est-on? L'argent Beliris n'est toujours pas à la disposition de Citydev à cause de divergences de vue. Les négociations sont en cours. L'autre projet dans cet îlot est de bâtir une nouvelle maison de la cohésion sociale à côté d'Euclides après y avoir démoli un vieil entrepôt. Il est en effet prévu que le Curo-hall redevienne à terme une école et il faut donc une nouvelle implantation pour les activités de cohésion sociale qui s'y déroulent (alphabétisation, espace public numérique...). L'acquisition du site doit être réalisée par la Région avec de l'argent Beliris. Les négociations sont toujours en cours également. Le site n'est malheureusement pas encore à notre disposition.

B. Deux projets concernent l'axe Ropsy-Chaudron. Une étude doit être lancée en vue de réaménager l'espace public entre Delacroix et Clemenceau. L'objectif sera d'y améliorer la mobilité alternative et l'esthétique des lieux. Un budget de près de 500.000 € avait aussi été réservé pour la construction de logements (achat-revente à un promoteur social) au-dessus de la station de métro Clemenceau. Lorsque nous avons entamé les démarches pour acquérir un droit réel sur le bien, la Régie foncière de la Région nous a expliqué que le projet rentrait en conflit avec un projet porté directement par Bruxelles mobilité (construction de bureaux pour la STIB). L'année prochaine, une modification de programme sera possible. Un ou plusieurs autres projets pourrait ou pourront dès lors être financés avec ce montant.

C. Dans le pôle Lemmens, il est prévu de rénover le rez-de-chaussée du n°4 de la place Lemmens et de lancer un appel à projet pour son occupation (commerce ou association). En ce qui concerne l'achat, un accord a été trouvé avec le propriétaire sur le montant de la transaction. L'achat est à l'ordre du jour du Conseil du 19 juin. Il est également prévu d'implanter une crèche au rez-de-chaussée du n°20 de la Poterie. Le besoin en place d'accueil de la petite enfance est élevé à Anderlecht. Il s'agit d'une des communes bruxelloises où le taux de couverture² est le plus faible (10 %). L'intérêt du site est qu'il appartient déjà à la Commune et qu'on va dès lors pouvoir progresser plus vite. Nous n'avons toujours pas trouvé de nouvelle localisation pour les deux associations qui

² Le taux de couverture est le rapport entre le nombre de places disponibles et le nombre total d'enfants âgés de 0 à 2,5 ans.

occupent l'espace à l'heure actuelle (Parthages et SABx). Elles ont besoin d'une superficie de 500 m² bien localisée au regard du réseau de la STIB et accessible aux PMR. Enfin, un budget de 250 000 € est réservé pour la réalisation d'une toiture verte sur l'habitat solidaire³ de la place Lemmens (n° 1-21).

D. Il est prévu de réaliser deux nouveaux habitats solidaires dans le quartier (achat-revente à un promoteur social) : rue de Liverpool 114 (maison inoccupée) et rue Abbé Cuyllits 44 (entrepôt au milieu d'une rangée de maison). La première adresse était en vente lors de la phase de programmation. Malheureusement, elle a été vendue pendant la phase d'approbation de programme. Le nouveau propriétaire a été contacté mais vu les frais de notaire engagés pour acquérir le bien, la somme que l'on peut proposer (expertise du SPF Finances) est jugée trop faible. Il faudra dès lors trouver une nouvelle localisation ou exproprier. Le propriétaire du n°44 de la rue Abbé Cuyllits a été approché mais il n'a pas encore manifesté son souhait de nous vendre le bien.

E. Une mini-déchetterie sera implantée dans une partie de la pépinière de la rosée. On y retrouvera des petits conteneurs mais surtout un compost de quartier et une give box⁴. Le site sera surveillé et accessible à certains moments de la semaine seulement.

F. Plusieurs projets visent à renforcer la formation et la mise en emploi.

Le projet d'Euclides vise à développer les entreprises existantes et à stimuler la création de nouvelles.

Maks est une asbl dont le but est de faire de l'insertion via du travail dans le domaine du graphisme. Un budget leur est réservé pour réaliser un journal de quartier.

Le Service Economie de la Commune a le projet de coordonner les acteurs ISP du quartier et d'animer une plateforme employeurs. Un budget spécifique (200.000 €) permettra de financer les projets qui émaneront de ces réseaux. L'engagement d'un responsable de projet est projeté.

La Régie des quartiers est une asbl dont le but est de faire de l'insertion via des interventions sur des bâtiments et des espaces publics. Les rues suivantes seront refaites : Memling, Brasserie, Compas et Gheude. Des travaux de rénovation seront aussi réalisés dans le Curo-hall.

L'ULAC porte également un projet d'insertion socio-professionnelle. Celui-ci permettra la rénovation de logements communaux.

G. Plusieurs projets socio-culturels sont également soutenus :

L'asbl Bouledeneige a le projet d'installer une tente les mercredis après-midis sur la place Lemmens (pendant la bonne saison). Elle y organisera des activités pour les enfants avec des jeunes du quartier comme encadrants. Cela s'inscrit dans la dynamique de revalorisation de la Place Lemmens.

³ Un habitat solidaire est un habitat groupé où résident plusieurs personnes ou ménages en état de précarité (mauvaise santé, faibles revenus...).

⁴ Une Give Box est une armoire placée dans un lieu accessible au public où on peut déposer ce dont on n'a plus besoin et prendre ce que l'on désire.

Avicenne organisera une école de devoirs pour les 12-18 ans. Elle prendra probablement place au Curo-Hall.

Les services de la jeunesse néerlandophone et francophone vont organiser des activités socio-culturelles (art, sport urbain...) dans le quartier pour les 12-20 ans en partenariat avec différentes associations (Buurtsport, Beeldenstorm, Maks...). Le bâtiment de la rue de Liverpool sera prêt plus tard que prévu. Dans un premier temps, les activités seront donc organisées dans d'autres salles du quartier.

Musique plurielle a le projet de nouer des contacts avec les primo-arrivants et de leur apprendre la langue française via la musique et le chant.

L'asbl Rezolution organisera aussi des activités socio-culturelles pour les jeunes dans ses locaux de la rue du Chimiste. Leurs locaux seront équipés d'un studio d'enregistrement.

Le service santé a le projet de créer un réseau santé dans le quartier. Dans un premier temps, un diagnostic sera réalisé. Soumiya a été engagée par la Commune pour développer ce projet.

Le service des sports a l'objectif d'organiser des activités sportives dans le quartier et d'y améliorer l'infrastructure sportive.

UFLED mettra en place un centre de bien-être qui sera notamment équipé d'un atelier de couture.

L'asbl Vie associative mettra en place une maison des enfants à l'arrière du Curo-hall. La maison offrira un accueil extra-scolaire aux enfants de 6 à 12 ans.

L'asbl Walalou mènera deux projets éducatifs avec le jeu de société comme angle d'approche.

H. Le programme comprend aussi trois projets visant à développer la participation citoyenne dans la vie du quartier.

Une antenne de quartier sera ouverte dans la plaine de Liverpool où nous nous trouvons. Il s'agira d'un point d'information et de réunion pour le projet. Son objectif est d'améliorer la communication avec les habitants et les autres acteurs du quartier.

Un budget participatif sera financé. Ce budget sera directement géré par les habitants. C'est Mallorie qui s'occupera de l'animation de ce projet.

Le contrat de quartier a réservé un budget de 20.000 € pour soutenir la fête de quartier. Près de 5000 € ont été dépensés cette année pour développer l'évènement qui s'est tenu le dimanche 27 avril de 13 heures à 18 heures.

Le programme présenté est celui approuvé par le Gouvernement régional. Celui-ci a apporté six modifications au programme validé par le Conseil Communal. La Région a écarté le projet d'Actes et paroles car un projet similaire est financé par le CQD Scheut et son évaluation actuelle indique qu'il est prématuré de le réitérer au sein du CQD Compas.

Elle a repêché les projets « ISP via rénovation de logements communaux » et « toiture verte solidaire » portés par l'ULAC car ils combinent bien revitalisation socio-économique et rénovation physique. Par ailleurs, le budget de 3 projets (coordination ISP, ISP via rénovation d'espaces publics et centre de bien-être) a été modifié.

Un peu plus de la moitié du CQD Compas va alimenter les projets du pôle Liverpool-Chimiste. Le Pôle Lemmens, les projets socio-culturels et le volet « formation et emploi » sont les trois autres postes de dépenses les plus importants.

Une question est posée sur la mini-déchetterie. Une étude d'incidence sera-t-elle réalisée?

Une autre question est posée au sujet des encombrants. Pourra-t-on s'en séparer dans la mini-déchetterie? La réponse est non. Pour ce type des déchets, il faudra organiser des actions de collecte spécifiques.

Appel à candidatures pour la Commission de quartier

La commission de quartier est un organisme de participation qui se réunit au moins quatre fois par an. En phase opérationnelle, elle suit la mise en œuvre du programme d'actions. Elle est composée de représentants de différents organismes (commune, secteur associatif et scolaire, secteur économique, réseau habitat, CPAS, Mission locale, Tracé Brussel, Région, COCOF, VGC) et d'au moins 8 habitants. Lors de la dernière commission de quartier, seules deux habitants étaient présents. C'est regrettable car cela devrait être le groupe le plus représenté. Un nouvel appel à candidature est lancé en vue de redynamiser la CoQ.

Une personne demande pourquoi ces habitants ne viennent plus aux Commissions de quartier? Les exposés ne sont-ils pas trop professionnels, trop techniques? Les associations sont peut-être surreprésentées.

Une personne qui fait partie d'une autre commission de quartier en qualité d'habitante, souligne que c'est important d'y participer afin de contrebalancer les associations qui ne sont pas toujours au courant du vécu, du quotidien sur le terrain. Souvent, un des 8 habitants prend le rôle de porte parole.

Information sur le budget participatif

Mallorie, la porteuse du projet budget participatif, invite les citoyens présents à s'exprimer sur les petites améliorations qu'ils souhaiteraient voir dans le quartier.

Plus de fleurs. Plus de propreté. Plus de sécurité. Des casses-vitesses sur la chaussée de Mons. Moins de bruit la nuit. Moins de gros camions dans le quartier. Un meilleur entretien des espaces verts. Refaire les trottoirs pour améliorer la mobilité des PMR. Plus de bancs publics. Plus de logements pour les jeunes. Amélioration de la qualité des logements existants. Fête des voisins. Une brocante. Sensibilisation à la propreté. Plus de poubelles publiques. Des activités pour les personnes âgées. Plus de places de parking.

La construction de logements pour les jeunes et la réduction des gros camions dépassent le cadre du budget participatif. Par contre, les autres idées pourraient être développées dans le cadre du budget participatif.

Le budget participatif est une enveloppe (100.000 € pour les 4 ans) qui est mise à la disposition des habitants pour qu'ils puissent gérer une partie de l'argent public et l'investir dans des petites améliorations qu'ils souhaitent voir.

Une personne souligne qu'il est important que les logements soient rénovés. Il faut aussi que les équipements publics soient bien entretenus.

Une personne estime qu'il vaudrait mieux ne pas utiliser le budget participatif pour la réalisation de casses-vitesses. Elle pense aussi qu'il serait intéressant de s'organiser par rue afin que toutes les parties du quartier soit représentées et que la communication s'améliore.

Le premier atelier aura lieu le 23 septembre. Un toutes boîtes sera distribué d'ici là.

Information sur « Compas en santé »

Soumiya, la porteuse du projet « Compas en santé », explique que cette année sera consacrée à l'élaboration d'un diagnostic au niveau santé. Ensuite, des actions seront développées (campagne de sensibilisation par exemple) en partenariat avec les acteurs locaux (création d'un réseau santé) afin d'améliorer la santé des habitants. Des permanences seront réalisées à l'antenne de quartier.